

Trophée **CÉSAR** & Techniques

5^{ème} édition

**Dossier de
candidature
2015**

Ficam
CINÉMA AUDIOVISUEL MULTIMÉDIA

GRUPE
AUDIENS

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, la Ficam et le Groupe Audiens

présentent

le 5^{ème} Trophée César & Techniques

Il sera remis le **5 janvier prochain** lors de la soirée **César & Techniques**, donnée par l'Académie, la Ficam et le Groupe Audiens, en l'honneur des techniciennes et techniciens français de l'année et du savoir-faire des Industries Techniques.

Le Trophée est destiné à mettre en valeur **les entreprises de la filière technique du cinéma** en France, et tout particulièrement celles qui ont la capacité à faire valoir un événement, une stratégie de développement ou une contribution particulière à la création (un film, une avancée technologique...) durant l'année écoulée.

Le Comité Industries Techniques de l'Académie effectuera dans un premier temps une **présélection parmi toutes les entreprises éligibles** (c-a-d ayant assuré une prestation technique sur au moins un des films éligibles au César du Meilleur Film 2015) qui auront déposé un dossier d'inscription.

L'entreprise lauréate sera ensuite élue par l'ensemble des techniciens éligibles aux cinq César Techniques de l'année. Le Trophée 2015 César & Techniques lui sera remis au cours de la soirée César & Techniques 2015.

Votre entreprise fait partie des entreprises éligibles.

À ce titre, elle sera recensée dans le Guide César & Techniques 2015 reprenant les chefs de postes Costumes, Décors, Montage, Photo, et Son, ainsi que les entreprises ayant effectué les prestations techniques des films sortis en salle en 2014.

Elle peut donc concourir pour le Trophée César & Techniques 2015.

Il vous suffit pour cela de compléter le dossier d'inscription ci-joint.

Dossier à renvoyer par courrier, mail ou fax avant le 5 décembre 2014 minuit à :

Stéphane Bedin – Ficam – 11/17 rue de l'Amiral Hamelin 75783 Paris Cedex 16

Délégué Général Adjoint

E-mail : techniques@academie-cinema.org

LD : 01 45 05 72 49 / FAX : 01 45 05 72 50

Dossier de candidature

1 • Nom et coordonnées de votre société :

2 • Contact (2 contacts max.)

-
-

3 • Votre activité :

4 • Votre société dispose-t-elle d'au moins une année complète d'exploitation ? Oui Non

5 • Êtes-vous adhérent à la Ficam ? Oui Non

(Si oui, merci de passer directement au point 8)

Les entreprises non adhérentes à la Ficam risquant de disposer d'une visibilité moindre auprès du Comité Industries Techniques de l'Académie, nous vous proposons de renseigner les points suivants afin de mieux vous connaître. Il est bien entendu que l'ensemble de ces données sera considéré de manière strictement confidentielle par le Comité.

6 • Votre chiffre d'affaires 2013 en € H.T. :

7 • Vos effectifs au 31 décembre 2013 :

• Permanents (en nombre de salariés)

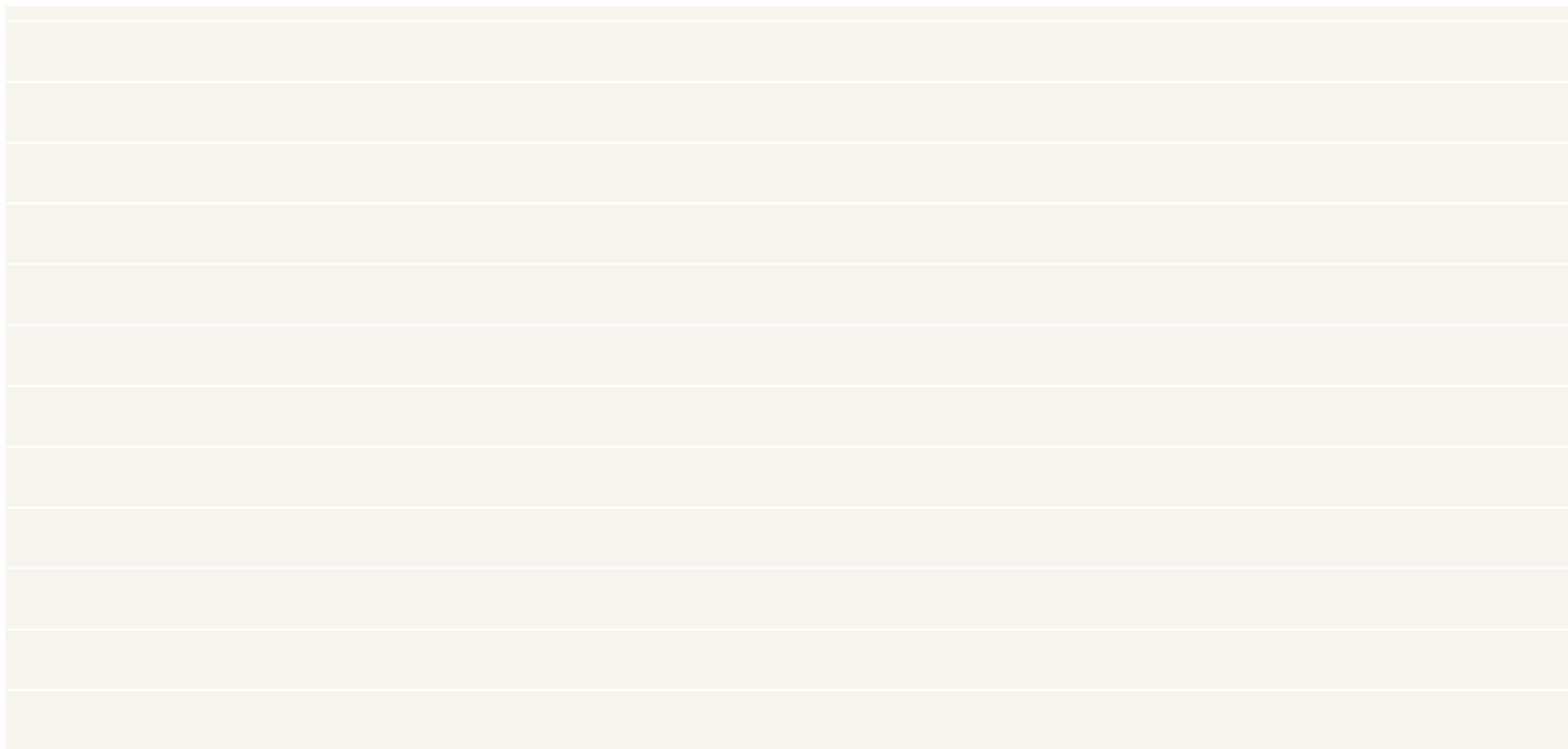
Cadres :

Employés :

• Intermittents (en nombre de jours)

Techniques :

Artistiques :



En cas de présélection, il vous sera demandé de nous **fournir impérativement pour le 26 décembre 2014** un montage de présentation de votre société ainsi qu'un logo en vue de la soirée César & Techniques du 5 janvier 2015 :

Durée : 1'30

Format : 16/9 sur les supports suivants : AVI HD ou Mpeg2 HD

Ce montage sera visible sur le site de l'Académie, afin de présenter votre entreprise auprès des techniciennes et techniciens votant pour le prix.

Il sera également diffusé sur les écrans lors de la soirée César & Techniques.

Fait à : Le :

Signature

Cachet de la société

